Centre de gestion
de la fonction publique
territoriale du Gard

Annexe 2
à la convention d'adhésion au service Médecine préventive

À retourner au service de médecine préventive du CDG30

RENSEIGNEMENTS POUR UNE DEMANDE DE VISITE MEDICALE PARTICULIERE (VMP)

Collectivité / Établissement.....

Personne à contacter (ayant connaissant de la situation de l'agent)
.....

Téléphone (portable de préférence).....

Courriel.....

Visite à la demande de l'employeur ☐
Visite à la demande de l'employé ☐
Visite suite à l'entretien infirmier ☐

Agent (NOM, Prénom).....

Type de contrat : Titulaire ☐ Stagiaire ☐ CDI ☐ CDD ☐

Poste occupé :.....

Ancienneté dans le poste (date entrée).....

Temps de travail hebdomadaire .....

Amplitude journalière .....

Horaires de travail Réguliers ☐ Variables ☐

LA DEMANDE

L'agent est en arrêt Oui ☐ Non ☐
Si oui, depuis le ..../..../.....
Date de reprise prévue, le ..../..../.....

Motifs (voir légende) MO ☐ AS ☐ MP ☐ CLM ☐ CLD ☐ CGM ☐

(Si CLM, CLD, CGM = transmettre le dernier PV du Conseil Médical)
(Si AS ou MP = transmettre le dernier PV du Conseil Médical ou l'arrêté de reconnaissance de la collectivité)

Centre de gestion
de la fonction publique
territoriale du Gard

Difficultés de l'agent pour effectuer ses missions (merci d'être le plus précis possible)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelles sont les questions posées au médecin du travail ? (Aménagement de poste, restrictions au poste, reclassement, problème d'addiction, dossier MDPH…)

.....
.....
.....
.....
.....

Les rendez-vous pour les VMP seront donnés après étude de la demande et réception des pièces demandées, **la fiche de poste NOMINATIVE étant une pièce indispensable à toute demande.**

Préconisation de la médecine préventive (CDG)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

LEGENDE DES ABREVIATIONS

VMP	Visite Médicale Particulière
MO	Maladie Ordinaire
AS	Accident de Service
MP	Maladie Professionnelle
CLM	Congé de Longue Maladie
CLD	Congé de Longue Durée
CGM	Congé de Grave Maladie

CE DOCUMENT DOIT IMPÉRATIVEMENENT ÊTRE RETOURNÉ
PAR MAIL : medecine.preventive@cdg30.fr